

En Visio-conférence, de 11h00 à 12h00, via TEAMS

Inscrivez-vous au moins 2 mois avant le début du stage pour bénéficier d'un tarif préférentiel

Contactez-nous pour réaliser cette formation en INTRA

Ce webinaire est accessible gratuitement pour les stagiaires des employeurs publics adhérents et à jour de leur cotisation annuelle

A distance -
Synchrone

Objectifs

- S'approprier la définition de la laïcité
- Savoir répondre aux principales idées reçues sur les modalités d'application du principe de laïcité

Public Visé

Tout agent public, fonctionnaire et contractuel, des trois fonctions publiques

Pré Requis

Etre en poste dans un service public

Objectifs pédagogiques

S'approprier la définition de la laïcité
Savoir répondre aux principales idées reçues sur les modalités d'application du principe de laïcité

Méthodes et moyens pédagogiques

- Exposé théorique à partir de 4 idées reçues
- Echanges avec les participants et questions / réponses
- Support documentaire via PADLET
- Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur

Déroulement pédagogique et prérequis techniques du webinaire, à distance

- Chaque stagiaire sera invité à rejoindre la salle d'attente, via un lien d'accès, un ID de réunion communiqué par mail, au minimum 5 minutes avant le début de la session pour permettre de paramétrer sereinement sa connexion
- La salle digitale sera ouverte à l'heure fixe du webinaire, et chaque stagiaire dans la salle d'attente y sera transféré
- Ce webinaire constituant uniquement une session d'information, il ne sera pas procédé à un émargement, ni distribué d'attestation.
- Chaque stagiaire reste maître de sa connexion visuelle (caméra) et sonore (son), pour permettre de suivre en toute autonomie et dans le respect de tous.
- Matériel nécessaire : un ordinateur par stagiaire, une connexion internet, un navigateur compatible, une webcam et un micro.

Qualification Intervenant.e.s

Docteure en science politique, elle a été cadre de la fonction publique territoriale pendant 10 ans. Ses missions l'ont amenée à travailler en situation d'interculturalité (notamment au Moyen- Orient), à accompagner des projets portés par des jeunes de quartiers « prioritaires » et à coordonner des actions locales de promotion des droits des femmes. Formatrice sur les thématiques de l'égalité et de la lutte contre les discriminations, elle a obtenu l'habilitation à former les formateurs du programme national « Valeurs de la République et laïcité ».

Parcours pédagogique

Parcours pédagogique à partir de la déconstruction des principales idées reçues sur la laïcité :

- **Idées fausses sur ce qu'est la laïcité**
Définition juridique du principe de laïcité
- **Confusion fréquente avec l'athéisme**
Retour sur les principales étapes de l'histoire de la laïcité en France
- **Idées fausses sur le rôle de la laïcité**
Explication des trois piliers juridiques de la laïcité : liberté de conscience, égalité de traitement et principe de séparation de l'État et des organisations religieuses
- **Idées reçues sur l'application du principe de laïcité**
Définition de l'espace public
Liberté de conscience des citoyens et des usagers
Neutralité du service public
Droits et obligations des agents publics
Charte de la laïcité dans les services publics
- **Questions/réponses avec les participants**

La fréquence des idées fausses sur la laïcité nous rappelle à quel point il est utile de mieux connaître le principe de laïcité, de se l'approprier, de savoir l'expliquer. Ceci explique pourquoi une nouvelle obligation statutaire est dans le Code général de la fonction publique : l'obligation de formation des agents publics à la laïcité (article L121-2). En partant des idées reçues sur la laïcité, ce webinaire s'attache à expliquer ce qu'elle est (et donc ce qu'elle n'est pas) pour permettre aux agents publics de savoir comment elle s'applique concrètement.

Méthodes et modalités d'évaluation

Modalités d'évaluation : Les stagiaires sont invités par mail à compléter :

- **Avant la formation :** un questionnaire de positionnement via EvalOne, afin que chacun puisse nous faire remonter ses attentes.
- **Après la formation :** une Evaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne.

Modalités d'Accessibilité

Merci de nous contacter pour tout besoin d'aménagement

Durée

1.00 Heures
0.142 Jour

Effectif

De 3 à 100 Personnes

Tarifs (net de taxes)

Inter (Par personne) :	100.00
Inter Adhérent (Par personne) :	0.00



Contactez-nous !

Gaëlle DUCHER
Responsable Ingénierie Formation

Tél. : 0153391418
Mail : gaelle.ducher@adiaj.org